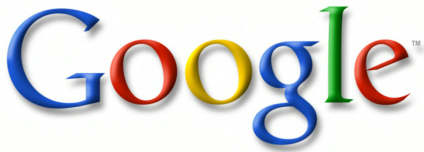




J. DÉCHELETTE

# INSCRIPTIONS CAMPANAIRES

DE

l'arrondissement de

# ROANNE



IMPRIMERIE D'ÉLEUTHÈRE BRASSART
20, RUE DES LEGOUVÉ
MONTBRISON
1893.



J. DÉCHELETTE

# INSCRIPTIONS CAMPANAIRES
## DE
## l'arrondissement de
# ROANNE





IMPRIMERIE D'ÉLEUTHÈRE BRASSART
20, RUE DES LEGOUVÉ
MONTBRISON
1893.



# INSCRIPTIONS CAMPANAIRES

## DE L'ARRONDISSEMENT

DE

## ROANNE

LE chanoine J.-M. de la Mure, mentionnant la légende écrite sur une ancienne cloche du château de Montbrison, déplore la destruction de ce monument où le nom d'un comte de Forez était associé à celui d'un duc de Bourbon (1).

Que de regrets ne pourrions-nous pas à notre tour exprimer en constatant la rareté des cloches antérieures à la Révolution ! Sans parler de celles qui vers 1792 furent converties en bouches à feu ou en flans de monnaie, combien d'autres, devenues hors d'usage, ont été portées à la fonte sans que nul n'ait pris soin d'en recueillir les inscriptions.

Les vieilles légendes campanaires ne méritent point cette indifférence.

Souvenirs précieux du passé, elles sont en quelque

---

(1) *Hist. des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, t. I, p. 420.

sorte pour une paroisse les titres de son ancienneté et parfois peuvent servir de documents authentiques pour ses annales. Quand leur bronze est silencieux et que leurs marteaux demeurent immobiles, les cloches répondent encore à qui les interroge. Au XVᵉ siècle et à l'époque de la Renaissance, leur langage laconique n'est qu'une invocation ou une courte prière : *Te Deum laudamus ; Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat, Christus ab omni malo nos defendat.* Mais au XVIIᵉ siècle, elles perdent ces accents mystiques pour prêter leur voix à la vanité humaine, et depuis lors proclament fièrement les noms, titres et dignités de leurs parrains. Nous nous garderons de leur en faire reproche : ceux qui président à leur naissance sont les nobles seigueurs ou les plus notables habitants de la paroisse ; parmi eux nous voyons figurer les d'Urfé, les d'Albon, les Foudras, les Saint-Georges, les Talaru, les Sainte-Colombe, c'est-à-dire les plus puissantes maisons de la noblesse forézienne.

Mais ce n'est pas seulement à titre de documents épigraphiques que les anciennes cloches sont dignes d'intérêt.

Tout ce que façonnaient les maîtres ouvriers d'autrefois portait cette empreinte artistique que l'on appelle aujourd'hui le style décoratif. Tout artisan était alors artiste parce que l'art était inséparable de la forme. Les œuvres des *saintiers* en fournissent une preuve. Celles de l'époque gothique surtout se distinguent par une exécution particulièrement belle : ceintes de larges rubans où s'épanouissent des fleurons alternés avec des motifs héraldiques et d'élégantes arabesques, elles sont ornées de nombreux

médaillons où de fines arcatures encadrent des figurines de saints, d'un dessin nerveux et expressif. La forme même des lettres minuscules, dont les hastes allongées s'amortissent le plus souvent en rinceaux, concoure très heureusement à l'ornementation.

Le décor, il est vrai, n'est pas exempt de quelque uniformité. Nos fondeurs sont gens économes et, comme les industriels de tous les temps, ils ne renouvellent leur matériel que lorsque la nécessité les y oblige. Ils se transmettent de père en fils non seulement les secrets du métier, mais encore les matrices servant à l'ornementation. C'est ainsi que s'explique le caractère archaïque d'un bon nombre d'empreintes.

On trouvera dans cette notice l'inventaire des cloches de l'arrondissement de Roanne antérieures à 1789. Nous l'avons dressé au cours d'une étude des édifices religieux de cette circonscription ; mais si nous en avons visité toutes les églises et chapelles, nous devons avouer qu'il ne nous a pas été possible de pénétrer dans tous les beffrois. Quelques-uns, en fort petit nombre d'ailleurs, présentent des dispositions de charpentes telles que l'accès des cloches est à peu près impraticable. Il se pourrait donc que notre récolement présentât quelques lacunes. S'il en était ainsi, nous saurions gré à nos lecteurs de nous signaler nos omissions.

N. B. Les fautes d'orthographe fourmillent dans les inscriptions campanaires ; pour les noms propres et pour les mots latins notamment, les fondeurs, ouvriers peu lettrés, ont souvent fait usage d'une sorte d'orthographe phonétique, rendue plus vicieuse

par les anomalies de la prononciation locale. Nous transcrivons les textes scrupuleusement, mais nous ne signalerons les incorrections que pour les mots rendus méconnaissables par leur altération.





# I.

# CANTON DE ROANNE.

## ROANNE.

### *Église de Saint-Étienne.*

1. — † IN NOMINE IESV POPVLVS ROANNENSIS ME DIVO STEPHANO PROTO — † MARTYRI ET DIVO IOANNI BAPTISTA CONSECRAVIT ANNO — 1633.

Sur la panse, des médaillons représentant: saint Jean-Baptiste; — saint Etienne; — deux croix à rinceaux.

Diam. $0^{m}$ 80.

### *Église de Notre-Dame des Victoires.*

Quatre cloches formant l'ancien carillon du couvent des Minimes, fondé en 1631. La première a été refondue en 1888. (Elles ont été publiées dans *Le Roannais illustré*, 4e série, p. 88, par MM. L. Monery et J. Déchelette).

2. — † MESSIRE CLAVDE HVE CONS^R DV ROY LIEVTENANT GNAL AV BAILLAGE DV ROANOIS SVBDELEGVE DE L INTENDANCE DE — LYON ET DEMOIS^LE FRANC^SE LEVASSEVR EPOVSE DE MESS^RE GOYER AVSSI CON^R DV ROY ET RECEVEVR DES TAILLES PARREIN ET MARREINE (fleur de lis renversée à droite), 1726.

Au-dessous, le mot CHARITAS, devise des Mini-

mes, en trois lignes, dans l'un cadre rectangulaire, orné de fleurs de lis et de rinceaux.

Bas-reliefs : un crucifix sur trois degrés fleurdelisés ; — une Vierge mère.

Au bas de la cloche : STVDIO ET CVRA V P *(venerabilis patris)* FRANCESCI BERSY L. MVTEL (1).

3. — † PER SIGNVM CRVCIS DE INIMICIS NOSTRIS LIBERA NOS DEVS NOSTER IN NOMINE PATRIS ET FILII ET SPIRITVS — SANCTI AMNE † M^RE PIERRE DE LA MVRE CHEVALIER SG^R DE CHANTOIS FONDATVER DV COVVENT ET DAME — IAQVELINE VOIRET EPOVSE DE MESSIRE CLAVDE VALENCE SR^RS DE MIGNARDIERE GRAND BAILLI DE ROANNOIS ET — PARAIN ET MARREINE.

Mêmes devise et bas-reliefs.

Au bas de la cloche :

† ERAT PROALIS. R. P. LVD DEVENT. ET IPSIVS VIC. R. P. PHIL. EM. BOVLAY (2) — F. ET NICOLAS LES MVTEL NOVS ONT FAIT 1719.

Diam. 0^m 72.

4. — † SANCTA MARIA DEI GENITRIX VIRGO SEMPER INTERCEDE PRO NOBIS FAMVLIS TVIS 1719 — M^RE CLAVDE DVCROST SG^R CONTE DE S^T PORGVE ET DAME IANE MARIE MARINIER EPOVSE — DE NOBLE CLAVDE HVE LIEVTENANT GNAL DV BALIAGE DE ROANNOIS PARAIN ET MARAINE.

Mêmes devise et figurines.

Diam. 0^m 66.

---

(1) Peut-être faut-il lire MVTREL au lieu de MVTEL : les Mutrel appartenaient à une famille de fondeurs lorrains bien connus pendant les trois derniers siècles.

(2) Louis Devent, père provincial du couvent des Minimes de la Croix de Colle, à Lyon, de 1716 à 1719 ; — le Père Philippe Boulay a été lui-même provincial de 1723 à 1726 et de 1756 à 1759.

5. — † S. MICHAEL ARCHANGELE VENI IN AVDITORIVM POPVLO DEI. 1719.

† CLAVDE VALENCE DE MIGNARDIERE ECVYER CAPITAINE DANS LE REGIMENT DE ROYAL VAISSEAV. — ET DEMOISELLE CLAVDINE MARIE MATHIEV DE BACHLAR PARAIN ET MAREINE.

Même devise et mêmes figurines.

Diam. $0^{m}$ 60.

## OUCHES.

### *Église paroissiale.*

6. — † JAY ETE BENIE PAR MRE FRANCOIS GRAS CVRE DOVCHES MON PARREIN A ETE MRE CLAVDE DE SAINT-GEORGE — MARQVIS DE SAINT-ANDRE SIEGR DOVCHES ET AVTRES PLACES ET MA MARRAINE DAME CLAVDINE — MARIE DE SAINT-GEORGE MARQVISE DE VICHY DAME DE MONTCEAU (1) ET AVTRES LIEVX 1772.

Sur le milieu de la panse, en plus grandes lettres : VENITE ADOREMVS PROCIDAMVS ET PLOREMVS ANTE ET DOMINVM QVI FECIT NOS PSAL 84 V 6.

Le Christ en croix ; — saint Pierre ; — la Vierge mère ; — un cartouche rectangulaire renfermant un médaillon à champ bombé dont le motif est difficile à déterminer, par suite d'un écrasement : c'est sans doute la marque du fondeur.

Diam. $0^{m}$ 78.

---

(1) Montceau-l'Etoile, canton de Marcigny (Saône et Loire).





# II.

# CANTON DE BELMONT.

## LA GRESLE.

### *Église paroissiale.*

7. — † LAN 1742 IAY ESTÉ BENITTE PAR MESSIRE CLAVDE BVSSY CVRE DE LA PARROISSE — SOVS LE VOCABLE DE LA SAINTE VIERGE MARIE PATRONE DE LEGLISE DE LAGRESLE.

Deux croix sur un emmarchement de trois degrés.

Au bas, sur la bordure :

......F. VOILLEMOT (*lecture incertaine*) MA FIAT (*pour* M'A FAIT).

Diam. 0m 78. Mauvaise fonte.

Il faut sans doute lire VOVLLEMOT. Ce fondeur serait alors un descendant de maître *Claude Voullemot* du bourg d'Ambélin, en Lorraine, qui fondit en 1686 une cloche à Vif, en Dauphiné (V. G. Vallier, *Inscript. campanaires du départ. de l'Isère,* Montbéliard, 1886) et, en 1692, une cloche à l'Arbresle (Rhône). Sur cette dernière, dont M. Éleuthère Brassart a relevé l'inscription, la signature CLAVDE VOVLLMOT, est accompagnée d'une estampille portant les deux initiales du fondeur séparées par une cloche.





# III.

## CANTON DE CHARLIEU.

Les quatorze paroisses du canton de Charlieu ne possèdent aucune cloche antérieure à 1789. Celles de Saint-Philibert de Charlieu avaient été refondues en 1709 par René Valette, maître fondeur (1).

(1) *Invent. des archives départ. de la Loire*, t. I, p. 346.





# IV.

# CANTON DE NÉRONDE.

## NÉRONDE.

### *Eglise paroissiale.*

8. — IHS MARIA SANCTE CHRISTOFORE (1) ORA PRO NOBIS LAN 1591.

Sur la panse : une zone ornée de rinceaux et de mascarons dans le style de la Renaissance ; — une croix latine et une croix de Saint-André à rinceaux ; — l'*Ecce Homo* ; — saint Christophe ; — saint Michel.

Diam. $0^{m}$ 67.

Cette petite cloche provient, dit-on, du campanile de la chapelle du cimetière. Son exécution n'est pas dépourvue de mérite.

## BALBIGNY.

### *Eglise paroissiale.*

9. — † ihs maria sencte petre. s. thorine orate pro nobis. mil v^c^ et xx *(1520)*.

Entre les mots sencte et petre on lit en plus petits caractères laudamus [dominum]. Sur la panse court un bandeau décoré de rinceaux, portant une

(1) Patron de la paroisse.

légende mal venue à la fonte et complètement illisible.

Trois cartouches rectangulaires représentent, sous des arcatures gothiques : L'*Ecce Homo*, à mi-corps ; — saint Michel terrassant le démon ; — la Vierge mère.

Diam. 0m 92.

10. — **ius maria xus imperat xus vincit xus ab omi malo nos defendat iap nom marie — lan mv^c [e]t vi** *(1506)* **maistre iehan limpiot me fit.**

Sur un cordon à rinceaux, on lit trois fois **te deum laudamus.**

Une croix à rinceaux et fleurs de lis, accompagnée de sept figurines, abritées sous des dais gothiques, dans des compartiments rectangulaires : L'Annonciation (sujet répété deux fois) ; — saint Michel, vainqueur du démon ; — l'*Ecce Homo* ; — la Crucifixion ; — saint Jean et un autre saint ; — la Vierge mère.

Diam. 1m 03. Belle exécution.

## BUSSIÈRE.

### *Église paroissiale.*

11. — LAN 1780 J AI ETE BENITE PAR MESSIRE JEAN BESSE CVRE PARREIN M^RE LOVIS MARIE DVLIEV DE CHENEVOUX S^R — DE BVSSIERE ET AVTRES LIEVX MARREINE DAME MARIE DVLIEV DE CHENEVOVX MARQVISE DE S^T OYER.

LES LIMAUX FONDEVRS P GVILLAVME SEINDIC.

Sur la panse : la Vierge mère.

Diam. 1m.

## PINAY.

### *Église paroissiale.*

12. — 1741. SIT NOMEN DNI BENEDICTVM — ME FRANÇOIS HVBERT DE TALARV MARQVIS DE CHALMASEL — DAME MARIE MARTHE FRANÇOISE DE BONNEVAL MARQVISE DE CHALMASEL — ME MATTIHEV POLLET CVRE.

Sur la bordure on lit:

CLAVDE DVFAVD F (*fecit*).

Une croix ornée d'arabesques; — la Vierge mère tenant un long sceptre fleurdelisé; — le Christ portant une croix stationnale; — un cartouche avec le monogramme IHS.

Sur la panse court une bande de rinceaux.

Diam. 0m 59.

13. — EN 1780 PARAIN MRE PIERRE PERRIN ECVYER SECRETAIRE DV ROY MAISON ET COVRONNE — DE FRANCE SGR DE NOALLY (*sic*) ET AVTRES LIEVX ET MARRAINE DAME LOVISE DVCREYX (*sic*) SON EPOVSE.

Une croix; — un saint évêque; — une Vierge mère.

Diam. 0m 70.

Cette cloche quoiqu'en bon état n'est pas utilisée: elle a été déposée sur le plancher du beffroi.

## SAINT-CYR DE VALORGES.

### *Église paroissiale.*

14. — IHS M LAVDATE DOMINVM IN CYMBALIS BENE SONANTIBVS LAVDATE EVM IN CYMBALIS IVBILAONIS —

PAVLVS DV THELIS DOMINVS A SANCTO CYRICO CVM DOMINA IOANNA CLOT EIVS EVXORE — ET IACOBO DOMINO DE LE[S]PINASSE EORVM FILIO.

Sur les flancs : une croix plantée sur un emmarchement de trois degrés, le tout semé de fleurs de lis ; — la Crucifixion ; — le Bon Pasteur ; — un saint abbé.

Millésime de 1685.

Au-dessous, sur la bordure :

IACOBVS VIGNON ET IOANNES EVIS FILLIVS L CHENEVAS LVMINIER.

Plus bas :

M IACQVES SEVROT F (*fecit*).

Le nom du fondeur est accompagné de son estampille : un rectangle inscrivant un cercle dans lequel on lit : BLAISE SEVROT. Au milieu du cercle, une cloche.

Diam. 1$^{m}$ 03.

Le nom des Sevrot est plusieurs fois cité dans les *Inscriptions campanaires de l'Isère*. Jacques était probablement fils et successeur de Blaise dont il emploie encore le sceau ; celui-ci est sans doute le fondeur de la cloche de Saint-Bonnet des Quarts, signée B. Sevrot.





# V.

# CANTON DE LA PACAUDIÈRE.

## SAINT-BONNET DES QUARTS.

### *Église paroissiale.*

15. — † XPS VINCIT O (*pour* ET ?) REGNAT ET IMPERAT S^A O MAO^A (1) ANNA (*marque du fondeur*). — BARBARA ORATE O ET S BONITE † 1600.

La marque du fondeur est une sorte d'écusson timbré d'une cloche et d'une étoile et portant les initiales F. P.

Sur la panse : la Cruxifixion ; — saint Bonnet ; — la Vierge ; — saint Michel terrassant le démon.

Diam. $0^m$ 68.

16. — XPS VINCIT XPS REGNAT XPS IMPERAT AB OMNI MALO NOS DEFENDAT.

Au dessous :

La Vierge mère ; — la marque du fondeur : un ovale inscrit dans un rectangle ; au milieu de l'ovale une cloche entre deux palmes, surmontée d'un compas ? et accostée de deux fleurs de lis ; sur la bordure de l'ovale, on lit : MARE NICOLAS ; — saint Jean-Baptiste ; — trois fleurs de lis et deux têtes d'ange ; — saint Bonnet ; — saint Sébastien ; — un saint diacre.

---

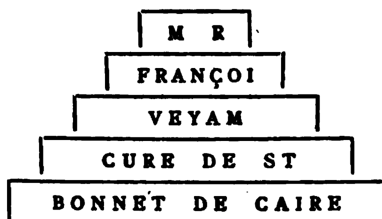
(1) Abréviations pour [XP]S A[B] O[MNI] MA[L]O [NOS DEFENDAT].

La bordure porte l'inscription qui suit :

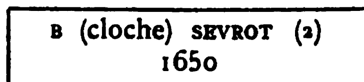
✝ PHILIPPE DV MAYNE SG DV BOVR SANGI (1) ET ST BONNET ET AVLTRES PLAISE PAIRAIN GABRIEL DV MAYNE DAME DES — FARGE MARRENE.

Plus bas courent deux cordons formés l'un d'arabesques, l'autre de fleurs de lis.

Sur la panse, deux empreintes de croix fleurdelisées, dont l'une est plantée sur un emmarchement de cinq degrés renfermant la légende suivante :




L'autre croix porte l'estampille du fondeur :




Diam. $0^{m}$ 85.

## SAINT-MARTIN D'ESTREAUX.

### *Église paroissiale.*

17. — **a fulgure et tempestate libera nos domine lan mil cccc xxiiii.**

Cette inscription est écrite en très beaux caractères gothiques sur un fond orné de rinceaux.

Les flancs de la cloche sont décorés d'excellentes

---

(1) Changy.

(2) Voir p. 13 ce que nous disons des Sevrot.

figurines à arcatures gothiques : saint Michel terrassant le dragon ; — la Vierge mère ; — l'*Ecce Homo*.

Diam. o[m] 76.

18. — A FVLGVRE ET TEMPESTATE LIBERA NOS DOMINE SANCTE PREIECTE — ORA PRO NOBIS † B BILHAVD PASTOR 1693 PARRAIN CLAVDE DE FRADEL ESCIVER *(sic)* SIEVR DVLNOZAT (1) ET DE FONTANIÈRE (2) CAPITAINE ET CHATELIN DE CAVROCHE (3) — MARRAINE ET DAME MARGVERITLT DE VERY (4) VEFVE DE FRANÇOIS DE VILLAR ESCVIER SIEVR — DE LA BROSSE AYDE DE CAMP DES ARMEES DV ROY ET CAPITAINE AV REGIMENT DANIOV †.

Au-dessous : un saint évêque ; — le crucifiement ; — l'*Ecce Homo* ; — la Vierge ; — une croix plantée sur trois degrés.

A droite de cette croix on lit le millésime 1693.

Diam. o[m] 57.

Cette petite cloche provient, dit-on, de l'église de Saint-Prix, canton de la Palisse (Allier).

## VIVANS.

### *Église paroissiale.*

19. — † a fulgure et tempestate defende nos domine lan m ccccc xxv *(1525)*.

---

(1) Le petit château du Lonzat existe encore près de Jaligny (Allier), sur la route de Sorbiers.

(2) Fontanière se trouvait dans le voisinage du Lonzat, mais son nom n'est plus porté que par des terres.

(3) Chavroche, canton de Jaligny (Allier).

(4) Marguerite de Viry était la veuve d'un Villars, originaire de la terre de ce nom sise au bord de la Bèbre, paroisse de Trezelles (Allier).

Nous devons ces renseignements à l'obligeant savoir de M. Aubert de la Faige.

Sur la panse : une croix fleuronnée sur un emmarchement de quatre degrés dont le premier porte ces mots ; **ave maria** ; — la Vierge mère ; — saint Michel terrassant le démon.

Ces médaillons de style gothique du XV^e siècle, ont été frappés avec d'excellentes matrices.

Diam. 0^m 62.

20. — † **xp̄s vincit xp̄s regnat xp̄s imperat xp̄s ab oni malo nos defendat — lan mil ccccc xxv** *(1525)*.

Au-dessous : L'*Ecce Homo* ; — la Vierge mère ; — saint Michel.

Diam. 0^m 70.

Ces deux cloches proviennent de l'ancienne église d'Arson. La fonte des caractères et des médaillons est excellente.





# VI.

## CANTON DE PERREUX.

**Nous n'avons recueilli dans ce canton aucune inscription campanaire ancienne.**





# VII.

# CANTON DE SAINT-GERMAIN-LAVAL.

## SAINT-GERMAIN-LAVAL.

### *Chapelle de la Madeleine.*

Cloche servant de timbre à l'horloge publique de Saint-Germain-Laval. (Elle a été décrite par M. Vincent Durand dans le *Bulletin de la Diana*, t. II, p. 118 à 120).

21. — † ihs. maria. ce. relorge. om. refondu. et. de. troys. quintavlx. mon. cressu. par. les. — conseurs. et. abitans. de. la. ville. l. m. v$^{c}$. l. viiii. (1)

« Les mots sont séparés par des fleurs de lys en guise de points. La première ligne commence par une croix patée, élevée sur plusieurs degrés; la seconde par un buste d'apôtre nimbé, et elle se termine par une fleur de lys plus petite, suivie d'un groupe d'ornements disposés sans ordre: fleurs de lys de différentes grandeurs, roses, feuilles de chardon et petite figure de saint Michel archange.

« Au-dessous, dans une large zone vide, sont disposés symétriquement les sujets suivants: — 1° La Vierge debout, couronnée, tenant l'enfant Jésus

(1) Comme on le voit, cette inscription constate que le timbre fut refait en 1559 par les soins du consulat, avec addition de trois quintaux de métal neuf.

couronné; — 2° saint Jean-Baptiste; — 3° *Agnus Dei* avec une croix de résurrection et cette légende en capitales romaines, AGNVS DEI Q [*ui tollis peccata mundi mi*] SERERE NOBIS, dans une gloire aux rayons alternativement droits et ondulés; — 4° évêque debout et bénissant (saint Germain?); — 5° saint Michel archange, en costume de chevalier, terrassant le démon; — 6° écu de France, surmonté d'une couronne simple fleurdelysée.....

« On lit ensuite sur une seule ligne :

**regina celi letare alleluya ce** (*pour* **co**) **quem meruisti portare alleluya resurrexit sicut dixit ora pro nobis deum.**

« Après le mot *letare*, est un blanc assez long rempli par une figure de saint Michel archange disposée horizontalement, une feuille de chardon, une fleur de lys et une rose. Pareil groupe se voit après le mot *dixit*; enfin la ligne se termine par une feuille de chardon, une fleur de lys et une rose.....

« Sur les deux faces de la cloche, grandes croix à branches égales formées chacune d'une croix grecque centrale et de quatre croix pareilles élevées sur plusieurs degrés et opposées deux à deux. Les branches sont terminées par des fleurs de lys. »

M. Vincent Durand à qui nous empruntons cette description signale les analogies de cette cloche, au point de vue de l'ornementation, avec celles des fondeurs Mosnier.

Le même beffroi contient une cloche dont la légende ainsi conçue, nous fait connaître l'époque et l'auteur d'une restauration de la chapelle.

22. — DEO OPT° MAX. VIRGINIQUE MARIE SIT HONOR ET

GLORIA. DE COELO MIHI DATA EST VIRTUS POPVLVM AD DEVM CIENDI — FVLGVRIS ET DEMONIS HOSTILES INCVRSVS PELLENDI AERIS IN TEMPERIEM ARCENDI FRVCTVSQVE TERRAE SALV — ANDI. ET IDEO PER DDNVM BALTHAIAREM DE ROSTAING PRIORATVS $S^{TI}$ PETRI DE POMMERIIS NOBIL. PRIOREM ET ILLVSTREM DNAM CLAVDE MONTIOKNAI A $S^{TO}$ PVLGIO BARDE BRVNARD LVSTRICI NVNCVPATORES MARIA SA — LVANS TERRAE FRVCTVS $NOM^{TA}$ FVI SVMPT. MEOR. CIVIVM VRB. $S^{TI}$ GERMANI VALLIS RESTAVRATA MENSE IVNIO AN. DNI — 1645.

Plus bas, on lit :

SEBASTIANVS BAIAT PROCVRATOR REGIVS EIVSDEM CIVITATIS HOC SACELLVM CAMPANIARVMQVE RESTAVRARI CVRAVIT.

Entre ces deux légendes court un cordon de rinceaux. Les flancs et la cloche portent l'image en buste de la Vierge mère, deux croix grecques fleurdelisées et l'écusson de France.

Diam. $1^{m}$ 45.

## SAINT-MARTIN-LA-SAUVETÉ.

### *Église paroissiale.*

Cloche décrite par M. Vincent Durand dans la *Revue forézienne*, 1867, p. 282 et suiv.

23. — † XPS. VINCIT. XPS. REGNAT. XPS. IMPERAT. XPS. ABOMNI. MALO. NOS. DEFENDAT.

† F : F : D : CODIGNAT : CDR : DE : VERRIERES.

MRE : ANNE : DVRFE : CONER : DV : ROY : EN : SON : CONL : DESTAT : ET PRIVE : SR : ET : PRIEVR : DE : MONTDVM : GRAND : AVMONIER : ORDRE D : R : A : PNT : CVRE : DE : ST : MTIN : DAMLE : MARIE : DE : FOVDRAS : D : DV BVISSON : ET : DE : ST : PVLGEA.

1617

*Frère François du Bost de Codignat, commandeur de Verrières. Messire Anne d'Urfé, conseiller du roy en son conseil d'Etat et privé, seigneur et prieur de Montverdun, grand aumonier ordinaire du roy, à présent curé de Saint-Martin, parrain. Demoiselle Marie de Foudras dame du Buisson et de Saint-Pulgent* [*marraine*].

« En interligne, sur le mot CODIGNAT, est un petit écusson chargé d'une croix. Deux autres écussons, l'un aux armes de France, l'autre à celles de la maison d'Urfé, décorent les flancs de la cloche (1). »

La panse est ornée de dix figurines disposées sur un rang horizontal, et d'une bonne exécution mais obtenues par d'anciennes matrices du XV^e^ siècle : l'Annonciation ; — saint Jean-Baptiste ; — une sainte tenant une palme ; — sainte Barbe ; — saint Martin ; — saint Paul ; — saint Michel ; — saint Antoine.

Diam. 1^m^ 54.

Un procès-verbal de la fonte et du baptême de cette belle cloche publié par M. Vincent Durand nous fait connaître son nom, *Sauveterre* et ceux de ses fondeurs : « le m^e^ fondeur est de Vivero (Viverol) en Overgne, appelé m^e^ Anne Munier, et son neveu, m^e^ Anthoine Munier, dudit Vivero, lequel a presque tout fait ».

## *Presbytère.*

On conserve au presbytère de Saint-Martin-la-Sauveté une petite clochette en bronze qui — particularité assez rare — porte une légende ainsi conçue :

24. — LICET QVARTA MINOR IMO ET OMNIVM MINIMA

(1) V. Durand, *loc cit.* p. 288.

SOLERTI TAMEN — AVTHORVM MODERAMINE INNIXA PRÆ CÆTERIS ALTIVS SED IVSTE EFFEROR. [A] NNO MDCLXXV.

Sur les flancs, deux figurines de saints, représentés en buste, et deux croix.

Diam. $0^m$ 13.

## SOUTERNON.

### *Église paroissiale.*

25. — † A· FVLGVRE· TEMPESTATE· FAMA· ET· BELLO· LIBERA· NOS· DOMINE· ANNO· DNI· (fleur de lis) 1660. — † PARRAIN· MRE· ANTHOINE· DE· FOVDRAS· COMTE· DE· LION· GRAND· CVSTODE· DE· LEGLIZE· ET· GRAND· VICAIRE· DE· SAVOIE· — † MARRAINE· CLAVDE· MARIE. DANDELOT· CONSORTE· DE· GASPARD· DE· FOVDRAS· SR· E· CE· LIEV CONTANSON· ET· AVRS· PLA·

Les médaillons représentent : saint Antoine ; — une sainte portant une palme et une épée ; — saint Michel terrassant le dragon ; — la Vierge mère ; — saint Jean-Baptiste.

La cloche porte en outre une croix, le monogramme du Christ, répété deux fois, l'écusson des Foudras et un autre écusson, chargé d'une fleur de lis.

Sur la bordure, on lit le millésime 1660.

Diam. $1^m$ 29.





# VIII.

# CANTON DE SAINT-HAON-LE-CHATEL.

## SAINT-HAON-LE-CHATEL.

### *Église paroissiale.*

26. — † IHS MA A FVLGVRE ET TEMPESTATE — DEFENDE NOS DOMINE. 1682.

La panse n'est ornée que d'une croix fleurdelisée.

Diam. 0m 45.

Cette cloche appartenait, dit-on, à la confrérie des Pénitents.

27. — † LAN 1782 IAY ETE BENITE PAR MRE IOSEPH CHPOT (*pour* CHAPOT) CVRE LICENCIE EX LOIX PARRAIN MRE IEAN BAPTISTE DE LA ROCHEFOVCAVLD SGR ET PRIEVR DAMBIERLE ABE *(abbé)* DE STE CROIX DE BOVRDEAVX SR DECIMATEVR DE ST HAON — MARRAINE MADAME DE LA ROCHEFOVCAVLD COMTESSE DE FONTENOY DOVARIERE STE EVSTACHE ORA PRO NOBIS.

LES LIMAVX FONDEVRS.

Au-dessous de cette légende est figuré l'écusson de l'abbé de la Rochefoucauld.

Médaillons : un Christ, avec Marie au pied de la croix ; — un saint évêque (saint Habonde ?) — Marie tenant Jésus.

Diam. 1m 45.





# IX.

# CANTON DE ST-JUST-EN-CHEVALET.

## CHAMPOLY.

### *Église paroissiale.*

28. — † xps. vincit. xps. regnat. xps. imperat. xps. ab. omni. malo. nos. defendat. s. bonite. o. p. (*ora pro nobis*) fait. lan. mil. cccct xxvi — maria salva tarr (*terra*) vocor.

Sur la pansé: saint Antoine; — saint Bonnet; — saint Jean-Baptiste; — deux croix fleurdelisées; — saint Michel; — saint Pierre; — saint Paul. Ces figurines disposées sous de fines arcatures gothiques, sont d'un dessin très élégant et pour la plupart d'une belle fonte.

Cette cloche porte en outre l'empreinte plusieurs fois répétée d'une matrice représentant le lion ailé de saint Marc. Ce même motif se retrouve sur la grande cloche de l'ancienne église collégiale de Montbrison, cloche également appelée *Sauveterre*. Ce fait, signalé par M. Vincent Durand qui a publié l'inscription de la cloche de Champoly (1), permet de croire que l'une et l'autre sont l'œuvre du même fondeur.

(1) V. La *Revue forézienne*, 1867, p. 281 à 291.

## SAINT-MARCEL D'URFÉ.

### *Église paroissiale.*

Nous empruntons encore à M. Vincent Durand la description de cette cloche ainsi que celle de Saint-Romain d'Urfé (1). Ces deux cloches ont été refondues.

Celle de Saint-Marcel de grandeur médiocre, d'une bonne forme, était assez élégante. Elle portait cette inscription en une seule ligne sur un fond diapré :

29. — **xps vincit xps regnat xps imperat xps abomi malo nos defendat † sancte claudi ora pro nobis a d m ccccc vi.**

« Au dessous, venait une ligne de petits sujets : 1° sceau orbiculaire de la justice de Saint-Marcel ; — 2° saint Michel terrassant le dragon, sous un dais ogival ; — 3° même sceau ; — 4° la Vierge tenant Jésus ; — 5° même sceau ; — 6° saint Michel, répétition du n° 2 ; — 7° même sceau ; — 8° Christ en croix entre la Vierge et saint Jean, dans une niche ; — 9° marque du fondeur : une cloche dans un cadre ovale, plat, sur lequel était inscrit un nom à peu près illisible. Il semblait qu'on distinguât la finale OIEZ ou OIES, mais cette lecture n'est rien moins que certaine.

« Plus bas encore, un Christ sur une croix accostée de deux fleurs de lys et élevée sur trois degrés ; sur le degré supérieur l'inscription : **ihs maria.**

« La particularité la plus curieuse de cette cloche

---

(1) *Bulletin de la Diana*, tome II, p. 47.

était, sans contredit, l'empreinte quatre fois répétée du sceau de la justice de Saint-Marcel : écu penché, chargé d'un lion sur un semis de billettes, qui est Raybe de Galles, soutenu par deux lions et sommé d'un heaume à bavière très proéminente, orné d'un tortil et ayant pour cimier un serpent ailé. Les lambrequins se répandent en arabesques sur le fond. Légende :

**seel de la court de [s] marcel d'urphes.** »

## SAINT-ROMAIN D'URFÉ.

### *Église paroissiale.*

« La cloche de Saint-Romain d'Urfé était plus grosse et beaucoup plus belle que la précédente. Elle mesurait 1$^{m}$ 29 de diamètre sur 1$^{m}$ 05 de hauteur et portait cette inscription :

30. — † CHRISTVS ⋮ VICIT ⋮ XPS ⋮ REGNAT ⋮ XPS ⋮ IMPERAT ⋮ XPS ⋮ AB ⋮ OMNI ⋮ MALO ⋮ NOS ⋮ DEFENDAT.
1596 8BRE 1596
MA FAICT FRA MOSNIER AVLX FRAIS DE LA PERROISSE NOB GASPAR DE GENET CVRE P RODOMEL LVMINIER NOBLE MICHEL DE GENETINES SR DV LIEV VIVAT.

Au-dessous de la première ligne (en caractères d'une forme superbe), et dans les intervalles des trois mots dont se compose la seconde, régnait une suite de cartouches rectangulaires contenant les sujets suivants : 1° l'Annonciation. Figures à mi-corps. — 2° Évêque debout, mitré et bénissant. — 3° Sainte Barbe avec ses attributs. — 4° La Vierge mère, à mi-corps sur un croissant. — 5° Monogramme IHS

surmonté de deux étoiles. — 6° Saint Michel archange



en costume de chevalier, foulant au pied le dragon. — Saint Jean-Baptiste.

« Sur les deux faces principales de la cloche, grandes croix couvertes d'arabesque et fleurdelysées.

« Sur les flancs, d'un côté, armes de France, dans



un écusson ovale sur un cartouche entouré du cordon

de saint Michel ; du côté opposé, armes des Charpin



de Genetines dans une couronne de feuillage ».





# X.

# CANTON DE SAINT-SYMPHORIEN DE LAY.

## CORDELLE (1).

### *Église paroissiale.*

31. — † xps· vincit· xps· regnat· xps· imperat· xps· aboni· malo· nos· defendat· amen· fait· lan· mil· v$^{c}$ xli *(1541)* — sancte· ionnes· hora· pro· nobis·

Au-dessous, en plus petits caractères :

regina· celi· alleluya· oe· *(pour* eo*)* quen· meruisti· portare· alleluya· resurrexict· sicut· dixit· alleluya· ora· pro· nobis· deon· alleluya.

Les mots sont séparés par des fleurons ou par une petite plaque chargée de trois pièces héraldiques : une hermine, une coquille et un dauphin.

Les empreintes figurées, produites par de très belles matrices et bien venues à la fonte, représentent : saint Pierre et saint Paul, sous deux arcs en accolade, géminés ; — saint Jean-Baptiste ; — un saint évêque et saint Antoine accompagné de son pourceau ; — une sainte martyre ; — au-dessous, deux croix formées de croisettes accolées.

Diam. : 1$^{m}$ 15.

(1) La cloche de Cordelle a été publiée par M. Gras dans la *Revue forézienne* mais d'une façon incomplète et fautive.

## SAINT-CYR DE FAVIÈRES.

### *Église paroissiale.*

32. — IHS MA S CIRICE ET CLARE ORATE PRO NOBIS EMANVEL DARCI ET ANNE DV GILBERTES SR — LOVISE DVLIEV ET...... BERTRAND DE VICHI S DE COCVRIEV PARR ET MARRAINE — L... DE LA MOTTE......... PARR.......... M C PICHON CVRE DVDIT SAINCT CIRE 16 [34].

Diam : 0m 78.

La fonte de cette cloche étant très mauvaise, plusieurs mots sont écrasés et indéchiffrables. Mais l'inscription peut se compléter à l'aide d'un extrait des registres paroissiaux de Saint-Cyr, relatif à la bénédiction de cette cloche et ainsi conçue :

« La grande cloche de l'église paroissiale de Saint-Cyr de Favières a été refondue le jour de Saint-André, 30 nov. 1633, par Me Hugues Lamy de Roanne, en la grande plasse public et puis après elle a été baptisée par moy Claude Pichon, curé dud. Saint-Cyr, accompagné de Me André Gabert, prêtre et sociétaire de lad. église, le jour de la Sainte Croix, 3 mai 1634, et a été parrain noble messire Bertrand de Vichy, sieur de Cucurieux, Vendranges, Neulise... Marraine dame Louise de la Motte, femme de haut et puissant seigneur Me Jehan d'Arcy, sieur de Parigny, Ailly, la Fayette, etc... La dite cloche fut montée au clocher le 6 mai 1634. »

## SAINT-JUST-LA-PENDUE.

### *Église paroissiale.*

— 33. † ihs maria sancte iuste ora pro nobis rolin desemur g. desemur lan mccccc.xxxxii. *(1542).*

Le millésime 1542 est gravé à la pointe et en chiffres arabes au dessous de cette légende.

Sur la panse : une croix ornée de rinceaux, plantée sur un emmarchement de trois degrés, dont le premier porte ces mots : **te deum laudamus** ; — un cordon d'arabesques ; — trois figurines : l'*Ecce Homo* ; la Vierge mère ; saint Michel archange.

Diam : 0$^m$ 98.

Les donateurs de cette cloche, dont les noms ne portent ici aucune qualification, sont les deux frères Girard et Rolin de Semur, le premier seigneur de l'Aubépin, le second chanoine, comte et secrétaire de l'église de Lyon, tous deux fils de Georges de Semur et de Louise de Sugny. La *Généalogie de la maison de Sainte-Colombe* par M. Paul de Varax, p. 85 et suiv., contient de nombreux détails sur ces deux personnages et nous apprend que les de Semur avaient dans l'église de Saint-Just-la-Pendue une chapelle où ils se faisaient inhumer.

34. — PARREIN TRES HAVT ET TRES PVISSANT SEIGNEVR MESSIRE FRANCOIS BENOIT DE S$^{TE}$ COLOMBE MARQVIS DE LAVBEPIN BARON DE SARRIE (1) VICOMTE DE RESSY BRIGADIER — DES ARMEES DV ROI SEIGNEVR DE S$^{T}$ JVST LA PENDVE FOVRNEAVX CROIZET CHERASSIMON MACHEZAL ET AVTRES PLACES MARREINE TRES HAVTE ET TRES PVISSANTE — DAME MARIE JVSTINE DE SASSENAGE DAME D HONNEVR DE MADAME LA DAVPHINE EPOVSE DE TRES HAVT ET TRES PVISSANT SEIGNEVR MESSIRE CEZAR MARIE DE TALARV — MARQVIS DE CHALMAZEL COMTE DE CHAMARANDE LIEVTENANT GENERAL DES ARMEES DV ROY COMANDEVR GRAND

(1) Sarry-en-Brionnais, commune du canton de Semur (Saône-et-Loire).

CROIX DE LORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE ST LOVIS — GOVVERNEVR DE FALSBOVRG ET JALSBOVRG MRE CHARLE FRANCOIS LESPINASSE CVRE MRE JEAN CLAVDE DVTEL VICAIRE MR CLAVDE MARIE DE CHATELV NRE PR FISCAL 1781.

Sur la bordure on lit :

ANTOINE GIRAVD BENOIT MISSIRE FABRICIENS.

Le nom du fondeur — DVCRAY A LYON — est inscrit dans un cartouche ovale, timbré d'une cloche.

La panse n'est ornée que de deux figurines représentant le Christ et saint Just.

Diam. 1m 16.



3



# APPENDICE

## LES CLOCHES DES ÉGLISES SUPPRIMÉES DU DISTRICT DE ROANNE PENDANT LA RÉVOLUTION.

On sait qu'en 1791 les cloches des églises et chapelles supprimées du district de Roanne furent transportées au chef-lieu dans les ateliers de M. Joseph Alcock (1) et converties en flans de monnaie. Ces flans étaient ensuite expédiés à Lyon où ils recevaient l'empreinte. M. Alcock obtint plus tard l'autorisation de les frapper lui-même.

Des documents conservés aux archives de la Loire (2) nous donnent la liste des cloches qui lui furent livrées : ce sont les procès-verbaux de réception et de pesée dressés au moment de la livraison par les administrateurs du district. Voici le sommaire de ces états :

*5 décembre 1791.* — Pesée de cinq cloches provenant de Charlieu donnant ensemble un poids net de 3.774 livres. La plus lourde ne pèse pas moins de 2.327 livres. De quel beffroi de Charlieu provenait-elle ? Le procès-verbal ne nous le dit pas. C'était sans doute de l'église Saint-Philibert, car les cloches des Bénédictins, des Ursulines

(1) La manufacture Alcock, la première qui ait été créée dans le Roannais, n'occupait pas moins de cent ouvriers dès 1782. C'était une fabrique de boutons de métal.

(2) L Q., n° 351.

et des Pénitents figurent dans des procès-verbaux ultérieurs. On sait que beaucoup d'églises paroissiales non supprimées ne conservèrent alors qu'une seule cloche.

*28 janvier 1792.* — Pesée de cinq cloches provenant des églises supprimées de Saint-Germain-Laval, Pommiers et Saint-Georges de Baroille qui ont donné ensemble un poids net de 1.490 livres.

*29 janvier 1792.* — Pesée de quatre cloches provenant du ci-devant prieuré d'Ambierle. Poids net: 1.050 livres.

*10 février 1792.* — Pesée de deux cloches provenant de la Bénisson-Dieu. Poids net: 580 livres.

*6 avril 1792.* — Pesée d'une cloche provenant de la chapelle de Grézolles supprimée, dans la paroisse de Grézolles. Poids net: 54 livres.

*17 août 1792.* — Pesée de deux cloches provenant de l'église supprimée des dames de Sainte-Elisabeth de Roanne. Poids net: 111 livres.

*21 novembre 1792.* — Pesée de trois cloches dont deux proviennent de l'église supprimée des ci-devant Ursulines de Charlieu, et l'autre, de la chapelle des Pénitents de la même ville. Poids net: 319 livres.

*11 décembre 1792.* — Pesée de cinq cloches provenant du ci-devant prieuré de Beaulieu. Poids net total: 647 livres.

*10 janvier 1793.* — Pesée de cinq cloches provenant des ci-devant Bénédictins de Charlieu. Poids net: 3.263 livres.

La fabrication des flans cessa à Roanne, le 26 brumaire an II (16 novembre 1793). Ce jour-là,

M. Alcock dut remettre tout le métal dont il était dépositaire au citoyen Hubert, commissaire des Représentants du peuple près l'armée des Alpes et délégué du ministre de la guerre pour la fabrication des armes. La République se hâtait alors d'augmenter son matériel de guerre pour résister à l'invasion.

Le bronze des cloches déposé dans les ateliers Alcock, dont le poids s'élevait à 18.884 livres, fut expédié aux fonderies du Montcenis (le Creuzot) pour y être converti en bouches à feu.

Le délégué du commissaire Hubert y joignit les cloches et le vieux cuivre provenant des maisons des émigrés. Voici le procès-verbal qui en fait foi :

« Ce jour d'huy 15 frimaire, de la République l'an deuxième (15 décembre 1793).

« Nous, citoyens Servajean, Lamblot, Terray et Janson, tous administrateurs du Directoire du district de Roanne, sur la réquisition du citoyen Anthelme Mariller fils, dudit Roanne, et en vertu des pouvoirs à lui transmis par le citoyen Hubert, commissaire tant des Représentants du peuple que du ministre de la guerre pour la fabrication des armes, de lui remettre tous les vieux cuivres provenant des maisons des émigrés situés dans l'arrondissement de ce district et déposés dans un des appartements de la maison où l'administration tient ses séances. Lesquels cuivres le citoyen Mariller nous a déclaré devoir être conduits aux fonderies du Creuzot près le Montcenis, département de Saône-et-Loire, pour y être convertis en bouches à feu, pour le service de la République. Nous, administrateurs susdits, adhérant à la susdite réquisition,

nous avons, en présence du citoyen Mariller, procédé avec une romaine poids de marc, duement étalonnée, à la pesée desdits cuivres, consistant en diverses pièces ustensiles de cuisine....... et avons de suite procédé à la pesée de cinq cloches qui ont donné un poids net de trois cent vingt livres et demie et proviennent les dites cloches et cuivres, ainsi qu'il en appert par l'inventaire dressé par l'ancienne administration de ce district, de l'émigré d'Apchon demeurant ci-devant à Roanne, de l'émigré de Vichy fils, de Saint-André, de l'émigré ci-devant duc d'Harcourt (1), de l'émigré Contenson (2) oncle, marin, demeurant à Roanne, de l'émigré Verseuil du bourg de Laye, tous lesquels cuivres et cloches ont été remis à l'instant au citoyen Mariller en sa susdite qualité, et il en décharge l'administration par le présent procès-verbal qu'il a signé avec nous les jours, mois et an susdits.

Signé : MARILLER fils, SERVAJEAN, JANSON, TERRAY, LAMBLOT ».

(1) Le duc d'Harcourt, seigneur de Roannais.
(2) M. du Bessey de Contenson.



# TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX.

## C



## D

## F



## G



## H



## I



## J



## L

## M

T

U



V



